



CONSEIL DE LIGUE COMPTE-RENDU DU 31 MAI 2021 PAR VISIOCONFERENCE

Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX

Présents : Mme Evelyne BAUDUIN - Pauline BLONDEAU - Nathalie COCKENPOT
MM. Chakib BACHIRI – Jean-Marie BECRET – Pierre BIENVENU – Claude COQUEMA – Gilles COUSIN
- Patrice CUVILLIER – Mohamed GACEM – Dominique HARY – Stefan ISLIC – Régis PATTE - Onofrio
PAVONE – Gérard PIQUE – Pascal POIDEVIN – Franck PORET - Daniel SION – Pascal TRANQUILLE

Excusés : André CHARLET – Jean-Luc BOURLAND

Assistent :

M. Thierry JANAS - Directeur Général Adjoint
Mme Odile WILLAY – Directrice Technique Régionale



Le Président procède à l'ouverture du Conseil de Ligue. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le Directeur Général Adjoint exprime au Président Cédric BETTREMIEUX les chaleureuses félicitations du Conseil à la suite de son élection au Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur sur la liste menée par Vincent NOLORGUES.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil de Ligue du 13 Avril 2021

Le projet de compte-rendu envoyé aux membres est adopté à l'unanimité et devient procès-verbal.

2. Informations du Président et de la Secrétaire Générale

- Décès de M. André CHARREAU ancien membre du Conseil et ancien Président de A.S. Aulnoye, de Mme Christiane DEPRET secrétaire AG Thumeries, de M. Yves LEBARGY ancien secrétaire de E.S. Arques.

Remerciements des parents de Manon FAUQUEMBERGUE pour les condoléances exprimées par la Ligue à la suite du décès de leur fille licenciée à E.C. Camphin en Pévèle.

- Subvention 2021 de 70 000 euros du Conseil Régional pour le fonctionnement de la Ligue et du Conseil Départemental de la Somme au Centre Fernand Duchaussoy reçue. Remerciements du Président et du Conseil de Ligue aux instances.

- Demande du District Artois d'un match international de l'équipe de France Futsal à l'occasion du Centenaire du District en 2021.

- À la suite de l'audit en date du 7 Mai 2021, l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) a été certifié Organisme de Formation par l'AFNOR.

Informations FFF :

- Pour la saison 2021/2022, 20 clubs seront qualifiés au 6^{ème} tour en Coupe de France (première ligue de France)
- Décision de la Commission Fédérale Règlements et Contentieux au sujet de US Margny infirmant les décisions des commissions de première instance et d'appel et considère le résultat acquis sur le terrain – joueur considéré à tort comme suspendu le jour de la rencontre.
- Pascal TRANQUILLE et Pierre BIENVENU choisis par les Présidents de district de la LFHF, ont pris part au groupe de travail fédéral concernant la reprise d'activité et ont rendu leurs conclusions à la LFA. Un d'eux sera le représentant du territoire dans le groupe national qui sera réuni début juin et proposera les orientations finales à la décision du BELFA et du COMEX.

Informations LFHF :

En préalable Onofrio PAVONE demande que les points de l'Ordre du jour du Conseil - sur lesquels un débat et des discussions s'imposent et pour lesquels il est nécessaire que des décisions soient prises – soient communiqués aux membres quelques jours avant pour que chacun et chacune puisse les examiner préalablement et y réfléchir.

- Mail d'Amiens AC sollicitant le terrain du Centre FD comme terrain de repli dans le cadre de la Licence Club Fédéral :

Le Président Cédric BETTREMIEUX rencontrera Michel RAVIART Président de la C.R. Terrains et Installations sportives afin de savoir si des démarches ont été entreprises pour le classement des installations. En fonction des réponses reçues, il informera le Conseil et une réponse sera apportée ensuite au club d'Amiens A.C. Un débat s'instaure sur la nécessité d'être équitables si une réponse positive devait être apportée.

- Non-délivrance de licence à M. Q.B. condamné pour propositions sexuelles sur mineur par le Tribunal Judiciaire d'Arras en date du 25 Juin 2020 :

Le Conseil, sur la base de l'article 85. 4 des R.G. de la FFF, décide de retirer et ne plus délivrer de licence à cette personne.

- Arrêtés de composition de Jury BMF BEF 2020 / 2021 (avenant) et 2021 / 2022 :

Le Conseil acte les modifications intervenues à la suite des élections du Conseil de Ligue, dans la composition du Jury BMF et BEF saison 2020 / 2021 : remplacement de M. Bruno BRONGNIART titulaire et Michel GENDRE suppléant par M. Cédric BETTREMIEUX titulaire et Jean-Marie BECRET suppléant. M. Jérôme ERCEAU reste finalement en qualité de représentant désigné par les salariés du football.

Le Jury plénier du BEF et du BMF sessions 2021 / 2022 est fixé comme suit :

Présidente : Odile WILLAY représentante du DTN
Cédric BETTREMIEUX (suppléant : Jean Marie BECRET) président de la LFHF
Jean François NIEMEZCKI (suppléant : Georges TOURNAY) Cadre technique désigné par le DTN
Christophe MARTINEZ (suppléant : Nathalie JAROSZ) Cadre technique désigné par le DTN
Jean Paul DELPORTE (suppléant : Stéphane TOUSART) personne qualifiée en football désigné par le DTN
Jérôme ERCEAU (suppléant Bruno PLUMECOCQ) représentant de l'UNECATEF
Jean Bernard BILLET (suppléant Daniel DUFOUR) représentant de l'U2C2F

- Composition du comité de pilotage IR2F :

Le Conseil valide par ailleurs la composition du Comité de Pilotage de l'Institut Régional de Formation du Football comme suit :

Cédric BETTREMIEUX (Président), Jean Marie BECRET (Président Délégué), Pauline BLONDEAU (Secrétaire Générale), Gerard PIQUE (Trésorier), André CHARLET (représentant des Educateurs), Jean Luc BOURLAND (représentant des Arbitres), Odile WILLAY (DTR) , Thierry JANAS (D.G.A.), Steeve MOUQUE (Directeur Financier) , Jean François NIEMEZCKI , Christophe MARTINEZ (CTR Formation) , Maxime BABEUR (responsable administratif IR2F), Pascal TRANQUILLE (Président de District), Louis DARTOIS (Réfèrent Formation), Ruddy BUQUET (Directeur de l'Arbitrage).

Commission Régionale du statut des éducateurs :

Le Conseil acte la composition de la commission régionale du statut des Educateurs comme suit :
Jean-Paul DELPORTE, David D'ASCENZO, Jean-Luc ELLART, Daniel BEAUSSART, Belkacem ABDELAHAK, David DILIBERTO, Martial BOURGEOIS, François CLERCQ, André CHARLET, Daniel DUFOUR, Jérôme ERCEAU, Michel ROBILLART, Jean François NIEMEZCKI, Christophe MARTINEZ.

- Date d'AG d'Automne de la LFHF :

Compte tenu de la date de l'Assemblée Fédérale d'Hiver fixée le samedi 11 Décembre et de la nécessité d'organiser les élections des délégués des clubs aux assemblées fédérales lors de l'Assemblée de Ligue, le Conseil décide de fixer l'assemblée le Samedi 6 Novembre.

Club Lieu de vie :

Le club de Ribemont a été retenu et sa candidature transmise à la FFF

Chambly F.C. en U 17 Nationaux :

A la demande de Claude COQUEMA président du district Oise, le Conseil de Ligue confirme qu'il soutiendra la démarche du club de l'Oise qui demande à la FFF à pouvoir remplacer Arras FA en Championnat National U 17, ce club ayant manifesté l'intention de ne pas disputer le championnat National U 17 la saison prochaine.

Participation de joueuses U 16 F en seniors :

A la demande de Pascal POIDEVIN Président du district Aisne et conformément à l'article 73 des Règlements Généraux de la FFF, le Conseil de Ligue autorise la participation de joueuses U 16 F et U 17 F dans la limite de 3 sur la feuille de match pour les compétitions de districts après discussions et débats au cours desquels interviennent Claude COQUEMA, Pascal TRANQUILLE, Onofrio PAVONE, Pauline BLONDEAU , Odile WILLAY ainsi que le docteur Patrice CUVILLIER qui précise que la

Commission Régionale Médicale sera vigilante sur les dossiers médicaux de sur-classement des joueuses demandeuses.

Assurance des Licenciés :

Après le choix du Conseil de Ligue pour opter pour les propositions de Generali Assur sports pour les quatre prochaines saisons (2021 / 2024), les membres se prononceront ultérieurement sur les propositions de contrats RC Mandataires sociaux et Protection Juridique.

3. Approbation de l'organisation des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire dématérialisée

Le Conseil de Ligue approuve le principe de déroulement des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du samedi 19 juin 2021 de façon dématérialisée à partir de 10 h. La société OOPN qui a assuré l'AG du 9 Janvier sera le prestataire qui assurera l'organisation des connexions et des votes dématérialisés.

4. Approbation de l'ordre du jour des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire

Le Conseil fixe l'ordre du jour des assemblées tel que présenté et qui sera publié sur le site de la LFHF au plus tard le vendredi 4 juin 2021.

5. Présentation des modifications de statuts, du règlement intérieur, du Règlement Particulier et des Règlements de Championnats.

Thierry Janas détaille aux membres du Conseil les modifications d'articles des statuts qui seront proposées : le choix de donner ou pas un pouvoir en assemblée dématérialisée, la correction relative à la durée du mandat du délégué des clubs nationaux aux assemblées fédérales et la suppression des articles désormais inutiles concernant la période transitoire préalable à la fusion des ligues de Picardie et du Nord Pas de Calais.

Il précise aussi la modification qui sera proposée à propos des pôles regroupant les commissions régionales pour être en conformité avec le programme prévu par le président élu (8 pôles au lieu de 6 actuellement) .

Concernant le Règlement Particulier et le Règlements des championnats, la Secrétaire Générale Pauline Blondeau expose le bilan des réunions organisées avec les clubs Féminins, les problématiques rencontrées notamment avec la R3 Féminine et détaille la proposition d'organiser les compétitions de la façon suivante : R 1 avec 14 équipes et R2 / R3 réunies pour la saison 2021 / 2022. Un large débat s'instaure auquel participent Pierre Bienvenu, Onofrio Pavone, Stefan Islic, Dominique Hary .

Pour le Futsal un groupe de travail piloté par Farid Irbah a souhaité qu'il n'y ait pas de modifications des règlements Futsal pour le moment excepté la suppression des deux niveaux d'écarts.

Gilles Cousin présente les restitutions du groupe de travail Seniors et Jeunes qu'il a animé au cours de nombreuses réunions : Pour les seniors les propositions sont la suppression des deux niveaux d'écart pour 2022 / 2023, le nombre de groupes de R 3 , les demandes d'affectations dans les groupes , la composition des groupes de R 1 et les accessions, le mode de départage pour les places vacantes pour les accessions et rétrogradations supplémentaires. Pour les Jeunes se pose la problématique des U 14 : un large débat s'instaure avec de nombreuses interventions et points de vue. Une présentation

détaillée sera effectuée en AG après les précisions qui seront apportées par la FFF à la demande du président de la Ligue.

Les textes du Règlement Particulier de la LFHF seront adaptés en fonction des choix faits par les clubs en AG.

Le Conseil prend par ailleurs connaissance des deux vœux présentés à l'occasion de l'A.G. par l'Entente Feignies Aulnoye et l' U.S. St André .

Indépendamment des points à l'ordre du jour de l'Assemblée de juin 2021, les membres du Conseil évoquent les obligations en matière de nombre d'équipes de Jeunes pour la saison à venir : ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.

Concernant les Coupes de la LFHF, leur déroulement sera dépendant de la situation sanitaire dans la région et la reprise d'activité des clubs et notamment des seniors se fera dès que possible et dans le respect des instructions gouvernementales et de la FFF.

Concernant les commissions régionales, elles seront nommées à l'issue de l'Assemblée Générale.

6. Présentation du Budget prévisionnel 2021 / 2022

Après que le Président ait rappelé le contexte financier, informé les membres du Conseil que le résultat de l'audit financier sera présenté lors de l'A.G. d'automne qui examinera les comptes clos de l'exercice 2020 / 2021 et précisé que le budget prévisionnel se doit d'être réaliste et cohérent au regard de la situation actuelle, Gerard Pique détaille les produits envisagés pour l'exercice à venir. Il souligne qu'il est indispensable que le Centre Fernand Duchaussoy développe et apporte dès la saison prochaine des recettes extérieures importantes compte tenu du différentiel entre les charges fixes (estimées à 900 000 euros) et les recettes prévues (estimées à 80 000 euros).

Le Président évoque également le tarif des licences et indique que la Ligue des Hauts de France est la moins chère de France et que pour certaines catégories d'âge, les licences sont vendues à perte compte tenu de reversements à la FFF et aux districts. Une correction devra être apportée car cette situation n'est pas tenable à terme. Cédric BETTREMIEUX précise que le budget a été établi sans remettre en cause les sommes versées aux districts. Il rencontrera prochainement le Président de la FFF avec Fernand Duchaussoy afin que le Centre puisse également être utilisé pour les actions fédérales.

Le budget prévisionnel est adopté par le Conseil de Ligue et il fera l'objet d'une présentation lors de l'AG du 19 Juin puis d'un vote lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes 2020 / 2021.

7. Présentation du Barème Financier 2021 / 2022

Le Conseil adopte le Barème Financier de la LFHF qui reste inchangé par rapport à la saison précédente, le prix de la licence Volontaire étant fixé au même tarif que celui de la licence dirigeant.

8. Divers :

- Changements de nom :

563983 Maubeuge FC Construction Automobile devient A.S. Jeunesse Montplaisir (*en cours*)

539018 U.S. Conteville Wierre-Effroy devient U.S. Club Wierre-Effroy (*en cours*)

- Groupements de clubs :

Groupement de Jeunes Sud-Ouest Amiénois Football (GSOAF) : Namps Maisnil AS, Prouzel AS, Rumigny FC, ES Vers sur Selle (*en cours*)

AS Venizel Billy et Ent. Cuffies Crouy (*dans l'attente de documents*)

FC Bierne et ASC Hoyville (*dans l'attente de documents*)

- Affiliations :

Football Club Vaumoise 560664 (district Oise)

Lille Campus Sportif 560682 (district Des Flandres)

FC Bonningues Les Calais 860673 (district Côte d'Opale)

Union Féminine de l'Artois 760679 (district Artois)

Hersin-Coupigny Futsal Club 560680 (district Artois)

Verquigneul Devils Futsal 560692 (district Artois)

Voyenne Athletic Club 560698 (district Aisne) *en cours de validation FFF*

FC AULT (district Somme) *en cours de création*

- Dissolutions :

526516 Wavrechain Ss/Denain

501122 Rieux en Cambrésis (*en attente de documents*)

582256 Am. Sportive de Preux Au Bois (*documents reçus mais dettes district et Ligue*)

- Reprise d'activité :

551198 F.C. Thelus (*en cours*)

- Fusion :

IC Lambersart (516151) et FC LAMBERSART (524144) devient Union Football Lambersart (560787)

ASF Looberghe (527015) – US Holque (535156) – US des Broucks (551774) (district des Flandres) devient ASF Looberghe – Holque – Cappellebrouck de la Colme (527015).

Pauline BLONDEAU
Secrétaire de séance

Cédric BETTREMIEUX
Président